

2026

GROUPES
SCOLAIRES

CENTRES AÉRÉS

Cita
parc
OFFRE GROUPES



À compléter et à photocopier (Conserver l'original avec les CGV)
et envoyer page 1 + page 2 tamponnées et signées à
contact@cita-parc.fr

Vos coordonnées

(Tous les champs sont obligatoires)

À remplir intégralement en LETTRES MAJUSCULES

Nom de votre Groupe : _____

N° et Rue : _____

CP : _____ BP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____

N° SIRET (OBLIGATOIRE) : _____ N° TVA : _____

Contact (Nom, Prénom et Fonction) : _____

Réservation entrées

(Groupes d'enfants)

DATE DE VOTRE VISITE : / / 2026

**Uniquement pendant les vacances scolaires hors celles de Noël, du lundi au vendredi*

Vous choisissez l'offre groupes 14 € (Cita-Parc + Zoo)

Nombre d'enfants / ados de moins de 18 ans (minimum 20) : 14,00 Euros x _____ = _____ Euros

Un accompagnateur gratuit pour 8 enfants payants : 0,00 Euros x _____ = _____ Euros

Accompagnateur(s) supplémentaire(s) de plus de 17 ans : 14,00 Euros x _____ = _____ Euros

TOTAL = _____ Euros

Attention : Fermeture du zoo le mardi !

Le retrait des bracelets permettant l'accès est possible dès 11H du matin à la caisse centrale du parc.

L'accès au zoo est possible après votre passage à la caisse du parc dès 11H.

Attention : la sortie du zoo est définitive.

L'accès à Cita-Parc est possible à votre convenance dès 11H jusqu'à 17H.

La visite du zoo ne peut se faire qu'entre 11H et 14H sachant que la sortie est définitive.

ATTENTION : - Le port du bracelet remis à la caisse est obligatoire pour tous
- Tout bracelet arraché perd sa validité

Règlement

Païement par : ☐ Espèces
☐ Chèque
☐ Carte Bancaire

☐ Mandat administratif

TOTAL = _____ Euros

Sur échange obligatoire d'un bon de commande
officiel de votre mairie, validé au plus tard,
le jour de votre venue à Cita-Parc.

Adresse précise de facturation : _____

☐ J'accepte et déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-après.

Conditions générales de vente pour les groupes

1 - Conditions de réservation :

La commande doit obligatoirement préciser le nombre de personnes souhaitées. La réservation doit être effectuée préalablement et reste soumise à la confirmation du service réservation, selon les disponibilités.
Sans réservation préalable, l'accès au parc ne peut pas être garanti.

2 - Tarification :

Les tarifs groupes s'appliquent à partir de 20 enfants payants, pour une visite à une date déterminée.
Les gratuités ne sont pas cumulables entre plusieurs dates, même pour une même association ou un même groupe.
1 date = 1 inscription.

3 - Modalités de paiement :

Les factures sont payables dès leur émission.
Pour les personnes morales de droit public, le paiement par mandat administratif est accepté sur présentation d'un bon de commande original adressé au service réservation de Cita Parc au plus tard le jour de la visite.
La facture doit être réglée dans un délai de 30 jours suivant son émission.

4 - Modification du fait du client :

Toute demande de modification doit être effectuée par écrit et validée par écrit par le service réservation de Cita Parc.
Si la modification entraîne une augmentation du prix, le supplément sera ajouté à la facture.
En cas de diminution du nombre de participants, la facture sera ajustée en conséquence, elle ne peut en aucun cas être inférieure à 20 personnes payant, dans tous les cas un minimum de 20 personnes sera facturé pour profiter de l'offre.

5 - Annulation :

Toute annulation complète doit être signalée par écrit au service réservation de Cita Parc.
Si l'annulation intervient moins de 10 jours avant la date de visite, la totalité du montant initialement prévu reste due.

Ces conditions ne s'appliquent pas en cas d'alerte orange vérifiée par les autorités compétentes.

Signature du responsable / Cachet